

FICHE – EXPERIENCE

COMMENT GÉRER LES INCIVILITÉS AUTRES QUE CELLES LIÉES AUX DÉCHETS ?

Déjections canines

Retour d'expérience de la Ville de Spa - Baptiste Delcour - Service Environnement et Jean-Yves Monsez - Agent constatateur

Depuis 2001, la Ville de Spa s'est dotée d'un réseau de 10 canisites et de 7 distributeurs de sacs de préhension des déjections canines. Les équipements sont nettoyés par les ouvriers polyvalents de la Ville de manière quotidienne. Ils effectuent également la recharge des distributeurs (soit 80.000 sacs à l'année). Un canisite équipé d'un distributeur de sacs représente un investissement de 10.000 € et un budget annuel de 2.900 € pour l'entretien.

« Les canisites et distributeurs ont été placés dans des lieux de promenade fort fréquentés où la présence de déjections canines était problématique. La plupart des places et parcs étaient concernées. La Ville a procédé à l'installation d'un canisite tous les deux ans. Nous avons réalisé un dépliant représentant sur une carte ces différents dispositifs en rappelant les obligations des propriétaires de chien. Ces dépliants ont été déposés chez les vétérinaires et à l'Office du Tourisme. Nous allons profiter du plan local de propreté (PLP) pour compléter ce réseau et installer un canisite là où nous constatons encore des problèmes récurrents. Pour être efficace, le canisite doit être installé au plus près des propriétaires de chien et faire l'objet d'un entretien permanent. Outre le nettoyage quotidien du site, le gravier doit être traité régulièrement avec un produit d'hygiène permettant d'éviter les odeurs. Par ailleurs, nous envisageons également la création d'un parc canin supplémentaire. Ces lieux contribuent non seulement au bien-être animal mais aussi à la propreté publique. » Baptiste Delcour, Service Environnement

« Nous allons profiter du PLP pour relancer une action visant à récompenser les propriétaires de chiens qui ont un comportement civique et ce, en collaboration avec une enseigne spécialisée. Il s'agit de distribuer des bons d'achat aux personnes qui adoptent le bon geste. En tant qu'agent constatateur, cela me permet de changer ma relation au citoyen et d'être accueilli de manière positive. » Jean-Yves Monsez, Agent constatateur.

Retour d'expérience de la Ville de Wavre - Sophie Chavée - Service Communication



Le mercredi 13 mars 2019, la Ville de Wavre a mené une action de sensibilisation pour le moins originale. À l'occasion du marché hebdomadaire, des centaines de (fausses) déjections canines ont été éparpillées sur le sol dans le but de « faire le buzz » et marquer l'opinion publique.

Le but de cette action était d'observer la réaction des passants et de sensibiliser les propriétaires de chien. Des policiers, des agents du Service Environnement et l'Echevin de la Propreté étaient présents et distribuaient des sacs à déjections aux propriétaires de chien tout en rappelant leurs obligations et ce à quoi ils s'exposent en cas de non-respect du règlement communal.

« Face à la prolifération des déjections canines sur l'espace public, nous avons décidé de sensibiliser les propriétaires de chien en organisant une action inédite qui sortait de l'ordinaire et qui a été fortement relayée sur les réseaux sociaux. Ainsi, nous avons fait appel à un cadreur-monteur pour réaliser une vidéo qui a été diffusée le lendemain sur la page facebook de la ville et sur Youtube. Au total, nous avons récolté plus de 10.000 vues sur Facebook en 2019 et encore plus de 3000 un an après lors de la rediffusion : <https://fb.watch/8BjKhG8RYS/> !



L'action a tellement fait parler d'elle que nous sommes régulièrement sollicités pour prêter le matériel de communication aux communes qui le souhaitent. »

Voir :

- Fiche-action n°27 du cahier de la Propreté Publique : Déjections canines
-